

# Opération clé à molette sur l'éolien

L'association pour la sauvegarde et la protection du patrimoine vosgien avait appelé hier matin à une manifestation symbolique à Ortoncourt pour dénoncer la multiplication des projets éoliens dans les Vosges.

## ORTONCOURT

Is étaient une trentaine hier à avoir répondu à l'appel de l'association pour la sauvegarde et la protection du patrimoine vosgien présidée par Yves Melin. Le rendez-vous avait été fixé à 10 h devant l'église d'Ortoncourt, commune où depuis 2011, huit éoliennes ont pris place à quelques centaines de mètres du village. Des habitants mais aussi des membres d'associations avaient fait le déplacement pour redire leur colère de voir ces grands oiseaux de métal envahir petit à petit le département à l'insu des habitants et bien souvent dans le plus grand secret. Claude Brocard, président de Rabodeau environnement, qui lutte contre un projet sur sa commune (voir encadré ci-contre), mais aussi Antoine Chonion d'Avenir et Patrimoine 88 ainsi que Christophe Lelarge de l'association pour la protection du paysage du canton de Dompaire, où un autre projet éolien est aussi à l'étude, ont tenu à venir redire leur opposition à ce qu'ils qualifient d'« *erreur énergétique, économique et écologique.* »

### « Notre atout, le paysage »

Le cortège, gilet jaune fluo et bottes s'est rendu au pied de l'éolienne E1 du parc, sur l'axe Ortoncourt/Haillainville pour exprimer sa désapprobation et y déposer une clé à molette et un marteau symbolique. Il faut dire que la centrale éolienne d'Ortoncourt n'a encore rien produit. Après 32 mois de travaux de construction, le parc porté par une société de Roubaix (OVH) est en stand-by comme l'a rappelé Yves Melin. « *Le démontage des rotors des deux premières machines a été effectué le mois dernier. De gros problèmes techniques vont nécessiter le démontage prochain de six éoliennes de Rehaingourt. Ce qui sous-en-*

*tend que le balai des engins de levage allemand à travers la campagne locale va encore se poursuivre pour de longs mois... Sans résultat puisque cette centrale n'a encore rien produit et que la commune n'a pas touché 1 euro du promoteur. Tandis que les indemnités compensatoires se font attendre.* » Sans oublier les nuisances sur la faune. « *Ce parc éolien entraîne une perte d'habitat et un effet barrage sur les oiseaux et les chauves-souris et menace les milans royaux qui fréquentent le secteur.* » Les habitants ont constaté à leur tour des effets très néfastes. Comme Jean-Pierre Siceaux qui habite à 750 mètres de la première éolienne. « *C'est très bruyant. A tel point que l'on pensait à un moment que c'était des camions qui déchargeaient des cailloux. En fait, ça provient de morceaux de résine qui, suite à un problème d'étanchéité, se baladent dans les pâles. Nous souffrons aussi d'une forte pollution visuelle avec les flashes incessants jour et nuit.* »

Les différents responsables ont promis de poursuivre le combat et d'être solidaires pour sauvegarder les paysa-



Le cortège d'une trentaine de militants anti-éolien s'est rendu au pied de la première éolienne de la commune d'Ortoncourt, en stand-by. (Photos Eric THIÉBAUT)

ges vosgiens. « *Nous sommes dans une région touchée par les délocalisations. Notre seul atout est notre paysage* », a souligné Antoine Chonion.

Pour la petite histoire, les Vosges sont toujours convoitées par les promoteurs puisqu'un autre projet est en cours au col du Bonhomme, en plein cœur du massif, qui pourrait

menacer la vie du Grand Tétraz. A Dompaire, le promoteur a imposé trois éoliennes alors que la commune a voté contre. Enfin à Esley, un permis de construire pour des aérogénérateurs a été accepté par le préfet avant même la fin

de l'enquête publique. Mais les militants anti-éoliennes ont promis de veiller et de faire souffler encore longtemps leur opposition dans les pâles de ces géants de métal.

Sabine LESUR



Antoine Chonion, Yves Melin et Claude Brocard ont montré leur détermination à bouter les éoliennes hors des Vosges.

## Rabodeau environnement fait appel sur son secteur

L'association Rabodeau environnement qui s'oppose au projet éolien en cours sur le plateau de Belfays, soit dix éoliennes réparties sur six communes à cheval entre Vosges et Bas-Rhin (Grandrupt, La Grande-Fosse, Châtas, Saint-Stail, Ban-de-Sapt et Saales), vient de faire appel du jugement du tribunal administratif de Nancy du 17 décembre 2013. Laquelle décision avait débouté l'association de son recours contre le permis de construire des aérogénérateurs du parc de Belfays. Selon le président Claude Brocard : « *La décision s'appuie sur des arguments contestables comme par exemple que le centre médical de Saales n'accueillerait pas de résidents la nuit ou que, depuis la nécropole nationale de la Fontenelle, il ne serait pas possible de voir le site de Belfays alors qu'il existe un cône de visibilité derrière le monument.* » L'association lance un appel à don afin de poursuivre son action bénévole.

■ Rabodeau Environnement, 14 place Thumann, 88 120 Senones. Tél. 06 86 33 49 52. Rabodeau.envi@free.fr